



MAIRIE DE MERCEY-LE-GRAND

n° 330

BULLETIN MUNICIPAL



REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL du 08 Septembre 2023

Présents : Mmes Christel ANTOINE, Michèle FICHET, Denise MARSOT, Audeline MOMY, Laure PALLAUD, Nadia NICOLAS ; Mrs Didier AUBRY, Christophe BONNEFOY, Denis BONNEFOY, Fabier CADOUX, Sébastien LABOURO, Michael LAMBLA, Serge SEGUIN.

Absents excusés : Danièle HENRY et Florian BONNET donnent respectivement procuration à Didier AUBRY et Sébastien LABOURO.

Secrétaire de séance : Christel ANTOINE

MOT DU MAIRE : Nos deux villages de Mercey et Cottier se sont associés en 1973, il y a 50 ans, cela se fête le dimanche 8 octobre !

En 1973, après de nombreuses discussions, de multiples échanges, nos deux villages de Mercey et Cottier se sont associés pour vivre à deux, ce qu'ils vivaient seuls.

Ils ont ainsi associé leurs forces, leurs terrains, leurs forêts, leur patrimoine, et sont partis ainsi à l'aventure. Ce fut une aventure humaine qui demanda une autre vision, qui permit à chacun de mieux connaître l'autre.

Les deux budgets furent ainsi associés pour n'en constituer plus qu'un, les deux conseils municipaux furent réunis avant qu'une élection soit commune, avec cependant deux bureaux de vote : un à Mercey et un à Cottier.

Puis vint le temps plus récent où un seul bureau de vote fut demandé par la Préfecture.

Depuis nos deux villages se sont progressivement transformés tout en gardant leur caractère rural.

Nous avons une seule église qui est magnifique et qui est classée aux monuments historiques, mais nous avons conservé nos deux cimetières.

La route départementale nous permet d'aller d'un village à l'autre. J'espère de tout cœur que demain, nous aurons une voie cyclable sécurisée qui nous permettra de relier aussi nos deux villages pour une meilleure sécurité. Nous aurons besoin de l'aide du monde agricole.

Les mentalités ont évolué chez la plupart des habitants, chacun ayant compris que l'union fait la force, que la confrontation d'idées permet d'atteindre d'autres horizons, plutôt que de rester confinés chez soi.

S'ouvrir sur les autres, mieux les comprendre, mieux les apprécier, tel a été ce destin qui dure depuis 50 ans.

Cela vaut bien **une fête qui sera organisée le dimanche 8 Octobre à la salle polyvalente**, une fête simple, où la **commune offrira l'apéro**, où le **groupe Garage band chantera**, où une **exposition** rappellera ce passage de deux à un.

Notez ce rendez-vous sur vos agendas, afin de venir vous aussi rencontrer d'autres personnes de notre seule commune unie, faite de nos deux villages de Mercey et Cottier qui, ensemble ont créé Mercey le Grand, une commune où je souhaite que chacun vive bien.

Pour une bonne organisation, merci de vous inscrire auprès du secrétariat de mairie soit par téléphone soit par mail.

Le Maire Didier AUBRY

DELIBERATIONS

TARIF LOCATION POUR LA MAM A COTTIER

L'ancienne école maternelle de Cottier devient une maison d'assistantes maternelles pour accueillir les enfants avant leur scolarité (de 2 mois à 4 ans).

La Première Adjointe Christel ANTOINE propose de mettre à disposition le bâtiment communal et sa cour au groupement de trois assistantes maternelles « La MAM O' Papillons » contre un loyer mensuel de 350 €. Les charges courantes de consommation sont directes et individuelles. Une convention de location précise sera établie.

Le conseil municipal, après délibération et à l'unanimité, approuve la proposition de location à la MAM pour 350 € mensuel, avec révision annuelle de loyer au 1^{er} juillet selon l'IRL (Indice de révision des Loyers) du 4^{ème} trimestre de l'année précédente.

ADJONCTION D'UN QUATRIEME CADRAN A L'EGLISE

Fabien CADOUX s'est absenté de 21h à 21h20 n'a pas pris part à cette discussion

L'église communale possède, un cadran sur trois faces du clocher, Monsieur le Maire propose d'ajouter un cadran sur la quatrième face, et présente le devis de l'entreprise PRETRE pour ces travaux, d'un montant de **2 440 € HT, soit 2 928 € TTC.**

Le conseil municipal, après délibération, refuse à la majorité, cette proposition (3 pour, 5 abstentions, 6 contre).

CANDIDATURE GERANCE CAFE MULTI SERVICES

Dans le cadre de l'ouverture d'un café multi-services en partenariat avec l'association Mille Cafés Mille Villages, un appel à candidature pour le poste de gérant est ouvert depuis le mois de Mai 2023.

A la suite d'un entretien, et après étude des candidatures, il est proposé de confier la gérance du café multi services à **Monsieur Olivier MALEWICZ et son épouse.** L'Association Mille cafés Mille villages doit également se prononcer sur cette candidature.

Le conseil municipal, après délibération, approuve à l'unanimité cette candidature, et autorise Monsieur le Maire à signer tous documents nécessaires.

LICENCE IV DU FUTUR CAFE RESTAURANT

Nadia NICOLAS, en charge du projet café multi-services Mille Cafés Mille Villages, explique que la Licence IV détenue par la Mairie depuis 2017 n'a pas été exploitée ; elle est donc perdue.

Il est donc proposé **l'achat d'une licence IV transférable,** pour l'exploiter à Mercey le Grand, via les enchères, ou autres moyens.

Le Conseil Municipal à la majorité (9 pour, 3 abstentions, 1 contre) accepte l'achat d'une Licence IV à hauteur de 10 000 € maximum, et autorise Monsieur le Maire à entreprendre les démarches nécessaires à la conclusion de cet achat.

CHANGEMENT MENUISERIES FUTURE MAIRIE au 1 rue de l'Eglise

Fabien CADOUX, responsable des bâtiments communaux, propose pour la future Mairie située au 1 rue de l'Eglise (ancienne école primaire), d'avoir un accès par l'avant du bâtiment, et donc de modifier la fenêtre en porte d'entrée, et également de changer la porte d'accès au logement.

Il présente donc le devis de changement des menuiseries de l'entreprise PILLOT FERMETURES pour deux portes d'entrée d'un montant de **19 512.36 € HT, soit 23 414.83 € TTC**.
Après discussions, le Conseil municipal **approuve à l'unanimité ce devis**, et autorise Monsieur le Maire à le signer.

SECURITE RUE DE FONTENELLE RD16

Plusieurs habitants relatent des vitesses excessives dans la commune, notamment Rue de Saint Vit – RD16, au carrefour de la Rue de Fontenelle.
Actuellement, sur la rue de Saint-Vit une priorité à droite est donnée pour la sortie de la Rue de Fontenelle, avec un miroir pour une meilleure visibilité.
En concertation avec le Conseil Départemental, les commissions voirie et sécurité routière étudieront cette problématique.

Réunion de conseil municipal extraordinaire du 15 Septembre 2023

Présents : Mmes Christel ANTOINE, Denise MARSOT, Laure PALLAUD, Nadia NICOLAS ; Mrs Didier AUBRY, Christophe BONNEFOY, Denis BONNEFOY, Florian BONNET, Fabien CADOUX, Sébastien LABOURO, Michael LAMBLA

Absent : Serge SEGUIN

Absents excusés : Michèle FICHET, Danièle HENRY, Audeline MOMY donnent respectivement procuration à Nadia NICOLAS, Didier AUBRY et Laure PALLAUD.

Secrétaire de séance : Christel ANTOINE

CONVENTION AVEC LA MAM DE COTTIER

Christel ANTOINE, 1^{ère} adjointe, présente la convention de mise à disposition d'un bâtiment communal situé au 13 rue Principale COTTIER (ancienne école maternelle), au groupement d'assistantes maternelles, et ainsi faire une MAM (Maison d'Assistante Maternelle).

La convention, présente les détails du bâtiment, de l'usage, des propriétés, des charges, et des responsabilités de chacun. Elle a été travaillée en amont avec les parties concernées.

Après lecture complète, le projet de convention est adopté à l'unanimité, le Conseil Municipal autorise le Maire à signer la convention avec la MAM O Papillons.

INFOS DIVERSES

EXPOSITION EPHEMERE DU 02 JUILLET 2023 SUR LE THEME DE L' EAU

Artistes Participants :

AUBRY Didier – BONNEFOY Aurélien – BONNEFOY Monique - DEMOUGE Céline – DERAINE Elsa
- Ecole de Cottier (JANDOT Catherine) – Ecole de Mercey (DI SABATINO Anne-Laure) –
GERARDIN Luc – LABOURO Brigitte – PLEIGNET Colette – SEGUIN Marylou

Cette année encore, tous ces artistes bénévoles nous ont émerveillés avec leurs créations.
Grâce à eux, cette exposition fut encore un beau succès. Une centaine de visiteurs ont pu apprécié leurs œuvres.

Nous les remercions infiniment d'avoir prêté leur concours à cette manifestation.

Denise MARSOT, Conseillère Municipale Organisatrice

RECONNAISSANCE DE LA COMMUNE EN ETAT DE CATASTROPHE NATURELLE, SECHERESSE

30 jours, à compter du 8 septembre 2023 pour déclarer à votre assurance les fissures ou autres glissements de terrains provoqués par la sécheresse.

RESTRICTION DES USAGES DE L'EAU

Avec la vague de chaleur et l'absence de pluies, l'aggravation de la sécheresse constatée fin août s'est confirmée et généralisée. La situation de crise s'est étendue à tout le département. Jean-François COLOMBET, préfet du Doubs, a pris par arrêté des mesures portant les restrictions des usages de l'eau, qui étaient de niveau 2 (alerte renforcée) au niveau 3 (crise) sur l'ensemble du département.

EXPEDITION HUMANITAIRE

Eva Bonnefoy, originaire de Cottier, est une aventurière dans l'âme qui se lance dans une mission humanitaire au Sénégal du 5 au 25 octobre !!

Elle part avec la petite association "Les Pirogues du Cœur" dans le but d'offrir des fournitures scolaires pour la rentrée 2023 aux enfants de régions défavorisées, ainsi que du matériel médical pour des orphelinats et postes de santé de villages reculés (Sagne, Diouloulou et Sandiara).

Eva a besoin de votre soutien pour offrir un maximum d'aide aux enfants sur place ! Elle possède déjà trois valises remplies de fournitures scolaires et médicales, cependant, elle a besoin davantage de contributions financières afin d'effectuer des achats sur place et soutenir l'économie locale.

Si vous souhaitez contribuer à son projet et directement participer au développement des enfants au Sénégal, vous pouvez apporter votre contribution à sa cagnotte. Chaque petit geste compte...

Cette petite association fonctionne sans intermédiaire, ce qui signifie que vos dons sont directement utilisés sur le terrain ! Et en plus...les dons sont déductibles d'impôts, alors n'hésitez pas !!

Suivez-nous sur Facebook et Instagram (Les Pirogues du Cœur) pour voir comment votre soutien impacte directement les enfants du Sénégal !

Eva et les enfants sénégalais vous remercient énormément pour votre générosité !

AGENDA

Dimanche 8 octobre à réserver : 50 ANS de l'association des 2 villages de notre commune Cottier et Mercey-le-Grand

Grande fête en l'honneur du cinquantenaire de l'association de Cottier et de Mercey à la salle polyvalente, sur son parking et sur le terrain de sport.

Rendez-vous à 12h

Salle polyvalente, apéritif offert par la commune, repas tiré du sac, exposition, jeux, musique avec le groupe Garage Band

Afin d'organiser au mieux cette manifestation, **veuillez-vous inscrire auprès du secrétariat de mairie soit par téléphone soit par mail.**

Permanences de Mairie :

Mardi de 14 h à 18 h. Samedi de 10h à 12 h.

03.81.58.24 mairie.mercey@orange.fr

Village Mercey le Grand Cottier

www.merceylegrand.fr

